

CO Haut-Lac
Procédure enseignement à distance
Consignes « Elèves »

Une **grille horaire** pour chaque degré a été mise en place. Toutes les branches sont présentes. Tu auras 5 périodes de 45 minutes par jour.

L'espace pédagogique de l'école est à partir d'aujourd'hui ton **nouvel agenda**. Tu y trouveras tout le travail à effectuer qui sera déposé chaque matin par tes enseignants.

Fonctionnement :

1. Chaque matin à 8 heures 15 tu iras sur l'espace pédagogique de l'école (<http://www.edhl.ch/?p=copg>)
2. Tu cliqueras sur le cours que tu as en 1ère heure. Tu découvriras le travail à effectuer et les consignes de ton enseignant. Il n'y aura pas besoin de mot de passe.
3. A la fin de l'heure tu iras chercher les informations pour le cours suivant et ainsi de suite.

Chaque enseignant devra te donner pour chaque cours du travail le jour même. Tu effectueras ce travail selon les consignes de ton enseignant.

Durant le cours ton enseignant est à disposition si tu as des questions. Il te dira comment tu peux le contacter.

Ce système débutera **lundi 23 mars à 8 heures 15**.

A partir d'aujourd'hui tu pourras te familiariser avec l'espace pédagogique et prendre connaissance des consignes peut-être déjà déposées par tes enseignants.

Il est possible que tu rencontres quelques difficultés à te connecter ou qu'internet ne soit pas toujours rapide Au besoin contacte ton enseignant...